

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 25174</p>
---	---	---

SEANCE du : 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 9 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN de 18h30 à 19h24 et de 19h26 à 20h00
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU <i>présente à partir de 18h51</i>	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROSSEAU de 18h30 à 19h15 et de 19h25 à 20h00	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS de 18h30 à 19h09 et de 19h38 à 20h00	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Arnaud PRINTEMPS <i>pouvoir à Yannick CHARRIER de 19h09 à 19h38</i>
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON <i>pouvoir à Emmanuelle MENARD</i>	Alain ROBIN de 19h24 à 19h26
Hélène BROSSEAU de 19h15 à 19h25	Constance MACKOW <i>pouvoir à Nathalie MOREAU</i>	Philippe ROBIN
Jamel CHENIOUR	Nathalie MOREAU <i>absente jusqu'à 18h51</i>	Rodolph THIBAudeau

Secrétaire de séance : Anne Roux, assistée des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Mise à jour de la convention avec la Commune de Bressuire, la Régie du Golf 18 Trous, et l'association GCBB

Document annexé et présenté en séance.

Document présenté par Madame le Maire

Il convient de mettre à jour la convention pour le fonctionnement de l'activité golfique et de l'utilisation des équipements de golf, dont le parcours d'apprentissage entre les 3 parties :

- L'EPIC Golf 18 Trous, qui a la charge de la gestion et de la commercialisation des produits du Golf 18 trous grand parcours et la gestion de l'entretien des parcours et des zones d'entraînements.
- La Commune de Bressuire qui est propriétaire d'un golf 18 trous et de ses équipements annexes, et qui commercialise les produits liés à la découverte et à l'apprentissage du golf.
- L'association "Golf Club du Bocage Bressuirais" qui a la charge de l'organisation d'animations et de compétitions à destination de ses adhérents, elle développe la pratique sportive du golf.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la convention telle que présentée en séance,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Anne ROUX



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Acte de réception en préfecture
079-217900497-20251215-DG_DEL_2025_174-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025